

Notice du concours ECC Admission sur Licence École Centrale Casablanca Edition 2024

Ce concours est ouvert aux étudiants inscrits en licence d'universités (L2 ou L3), dans une filière Mathématiques (fondamentales ou appliquées) ou Physique. Les étudiants qui ont obtenu leur Licence en Mathématiques ou en Physique en 2023 peuvent également candidater.

Les élèves sélectionnés seront admis en 1^{ère} année du cycle ingénieur de Centrale Casablanca. Leur admission sera conditionnée par la réussite du cursus L2 ou de la Licence.

Ce concours a vocation à identifier des étudiants :

- Ayant déjà atteint un niveau d'excellence dans une ou plusieurs disciplines scientifiques,
- Ayant la capacité à progresser rapidement dans des disciplines nouvelles pour eux,
- Ayant une forte volonté de réussir et une maturité affirmée sur leurs projets personnel et professionnel.

1. Préinscription sur dossier : du 10 au 30 juin 2024

Le dossier de pré-sélection est à compléter en ligne : <http://concours-parallele.ecc-emi.ma/>

Les conditions requises pour candidater à l'ECC sont les suivantes :

- Être inscrit en licence d'universités (L2 ou L3) dans une filière Mathématiques (fondamentales ou appliquées) ou Physique, ou avoir obtenu une Licence en 2023 en Mathématiques ou en Physique. L'admission à l'École Centrale ne pourra être prononcée qu'après la réussite du cursus L2 ou de la Licence.
- Avoir obtenu le baccalauréat en 2021 ou plus récemment.
- Avoir préparé le cursus de la Licence 2 en 4 semestres au plus ; ou le diplôme de la Licence 3 en 6 semestres au plus.
- Être âgé(e) de moins de 23 ans à la date du concours.

2. Admissibilité : 10 juillet 2024

Le jury d'admissibilité examinera les dossiers et établira une liste d'admissibilité pour Centrale Casablanca. Les décisions seront publiées le 10 juillet 2024 sur le site <https://centrale-casablanca.ma/>.

Une convocation individuelle sera envoyée aux candidats pour les épreuves orales mais pas pour les épreuves écrites.

Composition du jury :

Le jury d'admissibilité à Centrale Casablanca est composé du Directeur Général Adjoint (président du jury), du Directeur des Études et de Professeurs.

La décision d'admissibilité est basée sur les notes obtenues par les candidats, durant les 2 ou 3 années de leurs études universitaires.

L'admissibilité est prononcée pour les élèves ayant obtenu les meilleures moyennes générales en cursus L2 et en licence ; environ 30 élèves seront déclarés admissibles, mais le jury peut se réserver le droit d'augmenter ou de diminuer ce nombre, en fonction de la qualité des dossiers de candidature reçus.

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

3. Épreuves d'admission : le 15 juillet et les 24 et 25 juillet 2024

Les épreuves d'admission auront lieu aux dates et lieux suivants :

- Épreuves écrites (communes à l'EMI et Centrale Casablanca) : le 15 juillet 2024 dans les locaux de l'EMI à Rabat.
- Épreuves orales (pour les candidats admissibles à Centrale Casablanca uniquement) : les 24 et 25 juillet 2024 dans les locaux de l'ECC (Ville Verte Côté Latéral Est - Bouskoura– Maroc).

Les élèves passant l'oral pour Centrale Casablanca pourront être logés à leur demande les 23 et 24 juillet au soir. S'ils souhaitent être logés, ils devront en faire la demande au plus tard le 13 juillet 2024 auprès de logementconcours@centrale-casablanca.ma.

Pour être autorisés à passer les épreuves d'admission, les candidats admissibles devront présenter les originaux des documents fournis préalablement dans le dossier de pré-inscription (carte d'identité, diplômes, bulletins de notes, etc.).

Objectif de l'épreuve d'admission :

Elle est destinée à sélectionner parmi les candidats retenus sur dossier ceux à même de réussir la formation de l'École Centrale Casablanca. En 2024, **10 places seront offertes à Centrale Casablanca**. Ce nombre est indicatif, le nombre réel de candidats retenus dépend uniquement de leur niveau de qualité.

Nature des épreuves écrites (épreuves communes à l'EMI et à Centrale Casablanca) :

- **E1** : une épreuve écrite de mathématiques de **3 heures**, portant sur des questions

et problèmes d'analyse et d'algèbre, correspondant au programme du cursus L2 de mathématiques.

- **Objectif** : vérifier l'excellence du candidat en mathématiques.
- **E2** : une épreuve écrite de physique de **3 heures**, portant sur des questions et problèmes de mécanique, dynamique, électricité, correspondant au programme du cursus L2 de physique.
 - **Objectif** : vérifier l'excellence du candidat en physique.

Nature des épreuves orales (épreuves propres à Centrale Casablanca) :

- **E3** : un entretien non scientifique de **30 mn** :
 - Focus explicite sur le projet, le parcours et la motivation ;
 - Qualités évaluées :
 - Volonté / ténacité
 - Maturité, capacité à se projeter dans l'avenir
 - Niveau d'élaboration du projet personnel, cohérence
 - Stabilité, solidité de caractère
 - Dynamisme, ambition, envie de réussir
 - Sens de l'écoute, ouverture
 - En revanche, l'épreuve ne vise pas à mesurer des qualités trop directement liées au milieu familial des candidats, telles que l'aisance sociale et relationnelle, ou la culture générale.

Coefficients :

- **Épreuve E1 (mathématiques)** : coefficient 6
- **Épreuve E2 (physique)** : coefficient 3
- **Épreuve E3 (entretien)** : coefficient 5

Examineurs :

Les examinateurs sont des professeurs et dirigeants de l'École Centrale Casablanca et du Groupe des Écoles Centrale.

Jury d'admission :

Le jury d'admission à Centrale Casablanca est composé du Directeur Général Adjoint (président du jury), du Directeur des Études et de Professeurs.

4. Résultats : au plus tard le 27 juillet 2024

La publication des résultats se fera sur <https://centrale-casablanca.ma/>. Les admis en seront de plus informés par mail avec réponse exigée quant à leur acceptation d'intégrer l'école qui leur est proposée.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : contactconcours@centrale-casablanca.ma